Les CESER engagés dans le Grand Débat national



TRAVAUX PUBLIÉE LE 20/02/2019

Les CESER ont été sollicités pour contribuer au grand débat national lancé par le Président de la République. Premier bilan de leurs actions dans les territoires.

CESER Ile de France :

Le CESER encourage les Franciliens à s'exprimer sur des thèmes qui touchent directement leur quotidien et leurs territoires. Le Ceser veut comprendre et analyser le malaise social et démocratique qui s'exprime dans la région. Plus que jamais, son caractère consultatif lui donne la latitude d'être l'interface entre la population et les décideurs politiques. Tous les citoyens peuvent donner leur avis et faire des propositions en écrivant à refairesociété@ceseridf.fr

CESER Grand Est :

Lors de sa séance plénière de janvier, le CESER a ébauché les modalités de sa participation au Grand Debat National, et par la voix de son Président, rappelé les nombreuses alertes que celui-ci avait déclenchées ces dernières années quant à la défiance grandissante de la population vis-à-vis de l'ensemble de la sphère publique.

Il a ainsi mentionné les nombreux travaux menés, avant et depuis la fusion des trois anciennes régions au sein du Grand Est, sur les questions d'évaluation des politiques publiques, de gouvernance territoriale ou de mutations régionales, par exemple.

Parmi, les actions qu'il met en place au niveau régional, le CESER a notamment désigné **dix référents départementaux** parmi ses membres, chargés d'assurer le relais de l'assemblée des socioprofessionnels avec les maires ruraux et les représentants de

l'Etat, chevilles ouvrières de ce Grand Débat.

Une séance plénière sera consacrée à ce sujet le 20 mars prochain.

CESER Pays de la Loire :

Le CESER des Pays de la Loire, dans la diversité de ses composantes, a souligné depuis de nombreuses années dans plusieurs rapports la réalité de la fracture territoriale et tout récemment dans celui d'octobre 2017 intitulé « L'équilibre des territoires en Pays de la Loire : un équilibre à maintenir et à consolider » voté à l'unanimité des membres. Ce rapport faisait notamment remonter la réalité du déclassement vécu par certaines catégories sociales et les risques d'une hémorragie en alertant sur le fait « qu'il y a tout lieu de prendre au sérieux une spirale de développement qui tend à accentuer les écarts entre les territoires, et d'approfondir l'analyse et le traitement des facteurs en mouvement ».

Fort de ce constat, le CESER des Pays de la Loire juge indispensable de modifier son programme de travail et de se remobiliser sur la résorption de la fracture sociale et territoriale.

Un groupe de travail spécifique, en lien avec les 7 commissions thématiques du CESER, composé de représentants des 4 collèges va reformuler les suggestions concrètes faites depuis plusieurs années dans ses rapports, proposer de nouvelles actions à l'échelle des territoires de la région et participer à la concertation locale dans le cadre défini par l'Etat en lien avec le CESE, CESER de France et les territoires.

En se mobilisant de manière exceptionnelle dans un contexte exceptionnel, le CESER des Pays de la Loire souhaite contribuer à l'édifice d'une concertation renouvelée, respectueuse du rôle des corps intermédiaires, et des décisions qui sont prises démocratiquement au sein d'une République apaisée.

CESER Bretagne :

Le CESER se mobilise dans le grand débat national et construit une réflexion collective au plus près de la parole des citoyens et citoyennes.

Depuis plusieurs années, le CESER attire l'attention des décideurs politiques sur les transformations profondes qui affectent la société. Il a très vite insisté sur la nécessité, dès que l'on parle de transition vers de nouveaux modes de développement, de s'assurer qu'on ne laisse personne au bord de la route. La détresse qui s'exprime aujourd'hui montre combien les enjeux de solidarité, de cohésion sociale et territoriale ne sont pas de vains mots et restent des objectifs partagés. Les nouvelles formes d'action publique et de démocratie participative devront en tenir compte.

Il y a sur les territoires de très nombreuses initiatives. Elles auront besoin d'être reconnues et accompagnées.

Par sa mobilisation dans ce grand débat national, aux côtés de toutes celles et ceux qui y participeront également, le CESER souhaite contribuer à (re)tisser des liens pour mieux rebondir ensemble. Sa réflexion sera rendue publique le 25 mars prochain.

CESER Hauts de France :

Le CESER prend toute sa part au Grand Débat National en :

- Animant et en participant aux débats locaux qui seront organisés dans tous les territoires de la région Hauts-de-France
- Recensant les attentes, les analyses, le ressenti, les propos des citoyens recueillis au cours des 2 mois de débat
- Les relayant sous forme d'un compte rendu citoyen à « CESER de France », l'association de l'ensemble des CESER du territoire national
- Rédigeant son propre rapport-avis sur la base du compte-rendu citoyen, de ses propres débats, de ses travaux antérieurs et concertations internes présenté le 5 mars en plénière

Pour en savoir plus sur le calendrier

CESER Normandie :

Fort de son ancrage territorial et de sa pluralité, le CESER Normandie vise à servir d'intermédiaire pour transformer les paroles individuelles en paroles collectives.

Le CESER de Normandie a choisi d'organiser son action en trois phases :

Avant le 31 janvier

> *Rencontre des Présidents des Associations des Maires, des Maires ruraux, des villes moyennes et des villes de banlieues*

Jusqu'au 15 février

> *Co-organisation de réunion d'écoute dans divers territoires pour rencontrer des maires (ruraux, villes moyennes, péri urbains et grandes villes). Les cinq départements seront visités.*

A partir du 15 février

> *Élaboration de préconisations. Les maires entendus seront invités à participer au travail.*

En clôture, le CESER validera le rapport présenté par le groupe de travail le jeudi 28 mars où seront invités à réagir au document de synthèse et débattre les préconisations élus, citoyens, associations, syndicats.

CESER Centre Val-de-Loire :

Le CESER Centre-Val de Loire a adopté une motion relative à « l'urgence d'une concertation » en assemblée plénière, le 17 décembre dernier et s'est mobilisé en rencontrant des citoyennes et des citoyens qui ont exprimé leurs difficultés et leurs interrogations sur l'avenir.

Dans ce cadre, une réunion exceptionnelle du Bureau du CESER s'est tenue le vendredi 18 janvier 2019 au cours de laquelle, Monsieur Marc Fesneau, Ministre auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement, a été reçu afin d'échanger sur les derniers éléments d'actualité du débat national.

CESER Nouvelle Aquitaine :

Les préoccupations et vulnérabilités des territoires, déjà largement prises en compte dans les travaux récents du CESER, continueront en 2019 d'occuper une place centrale dans ses réflexions et propositions

CESER Auvergne-Rhône-Alpes :

Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes se réunira en assemblée plénière le mardi 19 février 2019 pour présenter sa contribution « Les corps intermédiaires : enfin écoutés ?».

Dans ce contexte sociétal fragile, le CESER pose deux questions :

> *Comment mieux considérer la légitimité des corps intermédiaires ?*
>
> *Comment mieux prendre en compte les travaux issus de ces acteurs représentés notamment dans les CESER, incontournables pour une démocratie ?*

Pour répondre à ces deux questions, la première partie de cette contribution dressera un diagnostic des corps intermédiaires, parties prenantes de la démocratie, et la deuxième partie présentera le CESER, 2nde assemblée régionale au plus près des territoires.

© - copyright CESE - Novembre 2026